FO Agriculture

Union des Syndicats Force Ouvrière du Ministère chargé de l'Agriculture et de ses Etablissements publics

Paris, le 14 octobre 2021

Déclaration liminaire
Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel des 14 et 15 octobre 2021

Monsieur le Président,

Sur l'actualité COVID

La DGAFP a apporté certaines clarifications au sujet des personnes vulnérables dans sa circulaire du 9 septembre 2021. Néanmoins, celle-ci n'apporte aucune information sur la situation administrative des agents vivants avec une personne vulnérable. Qu'est-il prévu pour clarifier leur situation ?

Le contexte pandémique a des répercussions sur la santé physique et mentale des agents en raison de certaines restrictions concernant l'organisation et les conditions de travail. Pour prévenir et limiter ces risques, quelles mesures sont prévues par le MAA? **FO Agriculture** demande notamment, chaque fois que cela est possible, la tenue des réunions et des instances en présentiel dans le respect des gestes barrières.

Sur l'Enseignement

FO Agriculture s'inquiète de la remontée du nombre des cas positifs depuis le début du mois d'octobre qui se situe désormais au-delà des 5 000 cas hebdomadaires. Dans plusieurs départements le taux d'incidence remonte, la Lozère est le premier d'entre eux à repasser au niveau 2 du protocole sanitaire. **FO Agriculture** demande que le protocole sanitaire actuellement en vigueur soit amélioré pour éviter que l'épidémie ne redémarre. Il va être de plus en plus difficile d'aérer efficacement les locaux en raison de l'évolution des températures. Il est désormais urgent d'équiper les salles en capteur de CO2 voire en purificateurs d'air. Les salles de restauration et les internats demeurent les points faibles en termes de risque, qu'est-il prévu pour améliorer cette situation ?

Sur la revalorisation des heures de nuit

Si nous pouvons nous satisfaire de l'évolution de l'indemnisation des heures de nuit, revendiqué par **FO agriculture** depuis plusieurs années, nous constatons néanmoins que la compensation horaire n'a été revalorisé au même titre. Ceci pénalise fortement les agents ayant opté pour la récupération et crée des tensions dans les services. Le MAA envisage-t-il une revalorisation de la compensation horaire du travail de nuit ?

Sur les SIVEP

Nous avons appris la semaine dernière l'attaque par 4 individus armés du SIVEP du Havre puis la prise en otage d'un chauffeur du port. Les agents du SIVEP extrêmement choqués ont donc exercé leur droit de retrait. Même si l'administration a réagi rapidement et mis en place des mesures de protection, **FO agriculture** s'interroge sur de possibles récidives et s'inquiète, également, pour les autres SIVEP du territoire. Pouvez-vous nous indiquer ce que le MAA a prévu pour rassurer les collègues de ces services et sécuriser leurs conditions de travail ?

Secrétariat FO Agriculture
78 rue de Varenne – 75349 PARIS 07 SP
Tél. 01 49 55 52 84 / 55 52
Courriel : foagriculture@agriculture.gouv.fr

Secrétaire général FO Agriculture
78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP
Tél. 06 11 54 05 32
Courriel : jean-christophe.leroy@agriculture.gouv.fr

www.fo-agriculture.fr

Sur la reconnaissance de l'engagement des agents du MAA

Le Ministre de l'intérieur Monsieur DARMANIN a apporté son soutien et sa reconnaissance à l'ensemble des directeurs des Directions Départementales Interministérielles (DDI) et aux agents de son ministère pour leur engagement au cours de la crise sanitaire. Pouvons-nous compter sur le même soutien et sur la même reconnaissance quant à l'engagement des agents du MAA de la part de notre Ministre M. DENORMANDIE ?

Pour conclure

Je souhaitais remercier au titre de **FO agriculture**, mais également à titre personnel, l'ensemble des membres du CHSCT-M pour la confiance qu'ils m'ont témoigné durant mon mandat de secrétaire de cette instance. Je tenais également à remercier Mr le Président, les ISST et l'ensemble du personnel du BASS pour leur collaboration. Il est vrai que la mandature s'est effectuée dans des conditions très particulière en raison de l'épidémie COVID-19 avec la tenue de nombreuses instances et réunions informelles. J'ai énormément apprécié cette mission. Mais après 20 ans d'exercice d'abattoir, j'ai eu l'opportunité d'effectuer une mobilité dans le service de santé protection animal de la DDPP35, service que je souhaitais intégrer depuis de nombreuses années.

Enfin, je tenais à féliciter mon successeur Antonio DOS SANTOS pour son élection. Je lui souhaite un bon courage dans ses nouvelles fonctions.

Je vous remercie